



**Comité Régional de l'Habitat
et de l'Hébergement**
des Hauts-de-France

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service énergie, climat, logement, aménagement du territoire

Tél. : 03 20 40 43 39

phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) des Hauts-de-France sur la fusion-absorption des sociétés anonymes à directoire Habitat du Nord et Logis Métropole

En application de l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation, le projet de fusion absorption des organismes HLM Habitat du Nord et Logis Métropole a été soumis à l'avis du CRHH le 29 janvier 2026.

Dans un contexte économique, social et environnemental exigeant, la fusion de ces deux organismes doit permettre de préserver leur indépendance. La mutualisation des compétences et le renforcement de la capacité d'investissements seront des leviers pour accélérer la rénovation énergétique du parc.

Ce projet concerne 18 500 logements répartis sur 160 communes en grande majorité dans le département du Nord.

Le CRHH émet un avis favorable à la fusion par voie d'absorption de Logis Métropole par Habitat du Nord.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de service